

N°22/18 – 27 juin 2011

Personnel : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (24/35^e)

Le rapporteur,

☛ expose à l'assemblée délibérante que dans le cadre de la procédure des avancements de grade de l'année 2011 et au vu du tableau des effectifs de la collectivité, il est proposé de créer un poste au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (24/35^e), à compter du 1^{er} juillet 2011,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

de créer à compter du 1^{er} juillet 2011 un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps non complet, (24/35^{ème}) ;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité